

DE LA COCAINE ET DE SES ACCIDENTS.

PAR M. LE DOCTEUR E. DELBOSC.

PREMIERE PARTIE.

ACTION PHYSIOLOGIQUE DE LA COCAINE.

La cocaïne a été regardée tout d'abord comme un anesthésique général ; mais cette assimilation n'est plus exacte depuis que l'on connaît mieux les propriétés physiologiques de cette substance. Elle ne saurait être comparée à aucun autre médicament, si ce n'est peut-être à la morphine.

Nous étudierons la cocaïne successivement dans ses effets locaux et dans ses effets généraux.

ACTION LOCALE.

Lorsqu'on applique sur la peau dénudée, sur les muqueuses, ou qu'on introduit sous le tissu cellulaire sous-cutané une solution de cocaïne, le tégument en contact avec le liquide pâlit, revêt une teinte livide et devient bientôt insensible aux piqûres. Trois minutes suffisent pour obtenir ce résultat ; et toutes les parties qui auront été imprégnées de la solution pourront être coupées, dilacérées, le sujet n'accusera aucune douleur. Toutefois, la sensation du contact est conservée ; la douleur seule est supprimée ; c'est, en un mot, une simple analgésie.

Cette insensibilité partielle a été regardée, tout d'abord, comme un phénomène secondaire. Le premier effet de la cocaïne était de provoquer une contraction des tuniques vasculaires, et les cellules sensibles, insuffisamment nourries, perdaient leurs fonctions physiologiques.

M. Arloing (1) a prouvé que ces deux phénomènes étaient absolument indépendants.

Il rapporte d'abord l'anémie, la pâleur des tissus, à une excitation des filets vaso-constricteurs du grand sympathique. Il suffit, en effet, de cocaïni-

(1) Arloing, *Lyon médical*, 17 mai 1885.